

13h30 Accueil des participants

13h45 - 14h Allocutions d'ouverture

- Jean-François RIFFARD, professeur à l'Université Clermont Auvergne, doyen de l'école de droit
- Christophe TESTARD, professeur à l'Université Clermont Auvergne, directeur adjoint du Centre Michel de l'Hospital (UPR 4232)
- Anthony MAYMONT, maître de conférences HDR à l'Université Clermont Auvergne

14h - 14h25 Propos introductifs

Le contexte européen du paiement

Blanche SOUSI, professeur émérite à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Présidente de séance : M^{me} le professeur Blanche SOUSI

I - L'AFFIRMATION DE PRINCIPES DIRECTEURS FACE À L'ÉVOLUTION DU PAIEMENT

14h25 - 14h50 La caractérisation du moment du paiement : exemple à l'aune du virement

- Jean-François RIFFARD, professeur à l'Université Clermont Auvergne

14h50 - 15h15 La conciliation de la protection des données et des moyens de paiement

- Ludovic PAILLER, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

15h15 - 15h40 La maîtrise des risques juridiques en cas de paiements frauduleux

- Anthony MAYMONT, maître de conférences HDR à l'Université Clermont Auvergne

15h40 - 16h Débat et pause

II - LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DU DROIT FACE À L'ÉVOLUTION DU PAIEMENT

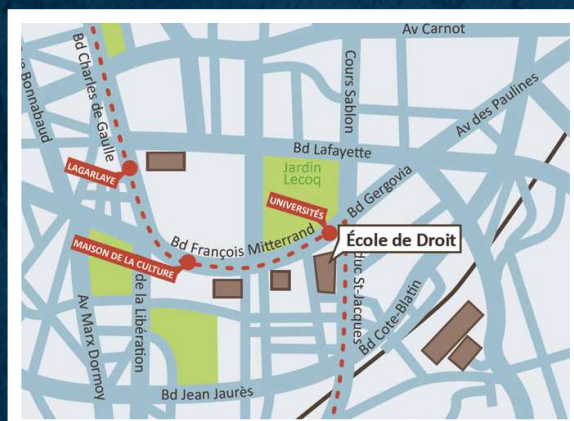
16h - 16h25 La régulation des crypto-actifs face aux monnaies légales

- Nicolas KILGUS, professeur à l'Université de Strasbourg

16h25 - 16h50 Le paiement en monnaies numériques de banque centrale

- Caroline KLEINER, professeur à l'Université de Paris

16h50 Débat



Centre Michel de L'Hospital
École de droit
41, boulevard F. Mitterrand
TSA 80403
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1